



Bengy, le 15 décembre 2022.

COMPTE RENDU

Réunion de BUREAU

Le **jeudi 15 décembre 2022** à 20h00 les membres du bureau se sont réunis à Bengy sur Craon.

Présents :

M. JOYEUX Alain, M. CHEVESSON Pascal, Mme CHEVESSON Fabienne, M. BERGER Michel, Mme VOTAT Marie-Christine, M. NOE Dominique.

Excusé : M. RAYNAUD Alain, Mme CUENOT Brigitte, M. JOULIN François

Secrétaire de séance : Mme Fabienne CHEVESSON.

= := := := := := := :=

Ordre du jour :

- 1 - Bilan du concours en salle
- 2 - Participation du club pour formation et tenues de club
- 3 - Mur de tir
- 4 - Retour du Roy
- 5 - Prévision concours 3D
- 6 - Questions et informations diverses

= := := := := := := :=

1 – Bilan du concours en salle:

Bilan financier donné par le trésorier : 757€ de bénéfice.

Alain Raynaud fait dire qu'il ne veut plus utiliser TRAPTA car il y a eu trop de problèmes.

Il faudra voir en fin de saison les conclusions sur l'utilisation du logiciel. A voir.

La buvette a bien fonctionné ainsi que la tombola. Les blasons : bonne organisation.

Les récompenses : très bien.

Très bonne organisation, tout le monde a participé.

Petit problème des flèches qui touchaient la transversale sur les cibles : revoir les « egerton » qui sont usées.

2 – Participation du club pour formation et tenues de club:

- Pour la formation : « encadrant fédéral » de Dominique il nous joint ses frais de repas et d'hébergement 70€. Tout le bureau présent est d'accord pour le rembourser (abstention de Dominique). Brigitte a demandé de faire la formation d'arbitre.

- Tenues de club : 17 commandes. Le Bureau présent, après avoir vérifié les comptes, décide de donner 10€ par vêtement commandé (170€ au total) pour participer à l'achat des tenues de club.

3 – Mur de tir:

Le devis de l'entreprise Elvin a été envoyé au comité régional. La différence de prix (1250,64€ TTC) s'explique par le fait que le devis concerne uniquement la fourniture de la menuiserie et pas de main-d'œuvre. Démontage et montage seront effectués par le club.

Il faudrait voir si l'on peut faire les travaux pour les vacances de février ? Dès l'accord donné, Alain J. verra avec Elvin pour réaliser les travaux et nous avisera pour faire le travail.

4 – Retour du Roy:

Réservation de la salle pour le samedi 21 janvier 2023. Demande va être faite à Pierre-Edouard et Thibault pour aider Thiery et Amélie pour les jeux. Prévoir le matin vers 10h, chacun emmène son repas, apéro offert par le club, l'après-midi la fin des jeux et remise du trophée.

5 – Prévision concours 3D :

La date est fixée au 16 avril 2023.

Alain J. n'a déclaré qu'un seul concours car avec cette formule nous pouvons faire deux départs (matin et après-midi) mais il n'y a pas besoin de changer de cible ni de pas de tir. De plus, la remise de récompenses sera simplifiée car le premier tir sera uniquement pris en compte dans les résultats. Si la personne fait les deux départs ils compteront toutefois dans les scores du classement FFTA.

Une reconnaissance du terrain sera prévue en février. Il faudra faire le mandat un mois avant la date du concours donc une réunion de bureau sera programmée.

Pour l'anniversaire des 30ans du club qui a lieu en 2023, il serait bien de le fêter lors du concours 3D en donnant un cadeau à chaque inscrit et augmenter le tarif d'un euro ? Réfléchir sur les cadeaux que l'on pourrait donner.

Le B.A.C. sera championnat départemental et 2^{ème} manche de DR le 4 juin.

6 - Questions et informations diverses :

- Voir pour le câble du filet à l'extérieur.
- Alain JOYEUX a effectué le remboursement des repas du championnat de France au Club.

Séance terminée à 22h.

Le Président,
M. JOYEUX Alain

La secrétaire de séance,
Mme CHEVESSON Fabienne